



Mairie de LANOBRE
(Cantal)

Compte rendu du
Conseil Municipal du
Lundi 25 janvier 2021

Le lundi 25 janvier deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des fêtes de la mairie, sous la présidence de Pascal LORENZO, Maire.

Présents : Pascal LORENZO – Brigitte CLAUDEL – Philippe VIALLEIX – Johane GRANDSEIGNE – Sylvie SERRE – Anthony SANTOS – Gwenaël DELMAS – Fabien VALLET – Sabine EGAL – André DOUBLEIN – Gustave GOUVEIA - Patricia GAY – Didier LARROUCAU - Virginie BRUGIERE -

Représenté : Dominique VOLPE (pourvoir à Philippe VIALLEIX)

M. le Maire, ayant constaté que le quorum était atteint, a ouvert la séance.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

2. Adoption du procès-verbal du 30.11.2020

3. Administration générale

- 3.1. Recrutements d'agents contractuels ;
- 3.2. Augmentation du temps de travail d'un agent ;
- 3.3. Acquisition du matériel à destination de la cantine scolaire ;
- 3.4. Adoption du pacte de gouvernance de la C.C.S.A. ;

4. Finances – Gestion – Economie

- 4.1. Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2021 ;
- 4.2. Demande de subvention au titre de la D.S.I.L. 2021 ;
- 4.3. Fixation du tarif de raccordement à l'assainissement collectif ;
- 4.4. Conditions de location du *Bar Snack de La Siauve* ;
- 4.5. Autorisation de stationnement d'un Food Truck à *Val* ;

5. Travaux – Urbanisme – Bâtiments – Voiries – Terrains

5.1. Adoption programme de travaux de réfection de voirie sur *Anglards* : lancement appel d'offre et choix de la maîtrise d'oeuvre ;

5.2. Travaux d'éclairage public *Rue de Sioprat* ;

5.3. Travaux d'enfouissement du réseau téléphonique *Rue de Sioprat* ;

6. Questions diverses.

M. le Maire soumet l'avis du conseil municipal pour le rajout d'une question à l'ordre du jour :

- Motion contre le projet de suppression d'un poste d'enseignant à l'école *Granges*.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'ajout de cette question à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;

Mme Brigitte CLAUDEL, 1ère adjointe au Maire, est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Votant : 15

Pour : 15 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

2. Adoption procès-verbal de la séance du 30/11/2020 (rapporteur : M. P. LORENZO)

Le Procès-verbal de la séance du 30 novembre 2020 est adopté par le Conseil municipal. La majorité approuve la retranscription des délibérations adoptées lors la séance. L'opposition fait part de sa désapprobation quant à l'absence de modifications apportées suite aux remarques effectuées préalablement.

Votant : 15

Pour : 12 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 3 voix (LARROUCAU D. - GAY P. - GOUVEIA G.)

3. ADMINISTRATION GENERALE :

3.1. Recrutements d'agents contractuels (rapporteur : M. P. LORENZO)

La collectivité se trouvant confrontée ponctuellement à des besoins de personnel à titre occasionnel ou temporaire une délibération est adoptée afin d'autoriser le recrutement de personnel contractuels dans les cas suivants :

- Pour des besoins occasionnels, des agents contractuels pour exercer des fonctions de surveillance de baignade sur les sites de *Val* et de *La Siauve* (période estivales).

- En prévision de l'accroissement d'activités au niveau des services techniques assurant l'entretien et d'aménagement des espaces verts (période printanière et estivale), il est nécessaire de renforcer les services techniques pour la période du 15 avril au 15 octobre de chaque année.
- Pour des besoins de renforcement d'activité au sein de la médiathèque (extension des heures d'ouverture au lundi) et du service administratif ;
- Remplacement de titulaires momentanément indisponibles (inaptitude au service congés maladie, congés annuels, congés maternité ou paternité) dans tous services.

Votant : 15

Pour : 12 voix

Abstention : 3 voix (LARROUCAU D. - GAY P. - GOUVEIA G.)

Contre : 0 voix

3.2. Augmentation du temps de travail d'un agent (rapporteur : M. P. LORENZO)

Compte tenu de l'évolution des besoins en matière de tâches techniques au sein des cantines scolaires, le Maire propose à l'assemblée l'augmentation du temps de travail sur un emploi d'adjoint technique territorial, catégorie C affecté à l'école de *Granges*.

A compter du 1^{er} mars 2021, le temps de travail sera augmenté comme suit de 24 h 00 à 28 h 00 hebdomadaire.

Votant : 15

Pour : 15 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

3.3. Acquisition du matériel à destination de la cantine scolaire (rapporteur : M. P. LORENZO)

Dans le cadre de la mise en place d'une cantine scolaire avec plats préparés en direct par la collectivité, il s'avère nécessaire d'acquérir un véhicule de transport spécifique permettant le transfert des repas du lieu de préparation vers les écoles.

L'acquisition du véhicule se fera auprès du *Garage Le Péage 15270 Lanobre* : véhicule occasion de type utilitaire au prix de 14 162.76 €.

L'opposition s'abstient en raison de l'absence de prévisionnel sur ce projet de cantine.

Votant : 15

Pour : 12 voix

Abstention : 3 voix (LARROUCAU D. - GAY P. - GOUVEIA G.)

Contre : 0 voix

3.4. Adoption du pacte de gouvernance de la C.C.S.A. (rapporteur : M. P. LORENZO)

Une délibération valide la mise en place d'un pacte de gouvernance initié par le conseil communautaire.

Cette décision a été prise dans le cadre de la loi dite Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 qui tend à renforcer l'intégration des communes dans le processus intercommunal en prévoyant notamment des espaces de dialogue et des outils au service d'une

gouvernance plus ouverte et impliquant davantage les maires et élus communautaires au sein des intercommunalités.

Votant : 15

Pour : 15 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

4. FINANCES – GESTION - ECONOMIE

4.1. Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2021 (rapporteur : M. P. LORENZO) ;

Le programme 2021 de réfection des voiries communales est adoptée par l'assemblée. Cette opération concerne la route de *La Pradelle* à *Anglards* et la *Rue Clairefontaine* à *Granges*. Le coût des travaux est estimé à 240 000.00 e H.T.

Afin de contribuer au financement de cette opération d'investissement, l'assemblée autorise le dépôt d'une demande de subvention auprès de l'ETAT dans le cadre de la DETR 2021 (au taux de 40 %).

Votant : 15

Pour : 15 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

4.2. Demande de subvention au titre de la D.S.I.L. 2021 (rapporteur : M. P. LORENZO) ;

Le projet de rénovation à l'EHPAD, la *Résidence de l'Artense* a été adopté par délibération du 15 septembre 2020. Il s'agit de prévoir dans un premier temps des travaux sur la toiture et sur la zinguerie ainsi que le remplacement de portes et fenêtres. Dans un second temps seront engagés des travaux complémentaires d'isolation sous toiture.

M. le Maire présente les devis correspondant aux travaux envisagés dont le coût total estimatif s'élève à 81 906.05 € H.T. pour la 1^{ère} tranche.

Afin de contribuer au financement de ces travaux, la collectivité déposera une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021 (DSIL) au taux de 80 %.

Votant : 15

Pour : 15 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

4.3. Fixation du tarif de raccordement à l'assainissement collectif (rapporteur : M. Philippe VIALLEIX)

Le tarif de raccordement à l'assainissement collectif (eaux pluviales et eaux usées) est révisé. Il concerne exclusivement les travaux d'extension du réseau réalisés sur le domaine public communal.

Le tarif est différencié selon que les travaux se réalisent sous chaussée ou bien sous accotement et terrains meubles :

- Travaux sous chaussée traversante ou linéaire : 1 300.00 € pour une extension du réseau sur 6 mètres maximum plus 40.00 € par mètre supplémentaire.
- Travaux sous accotement ou terrain meuble : 500.00 € pour une extension du réseau sur 6 mètres maximum plus 20.00 € par mètre supplémentaire.

Votant : 15

Pour : 15 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

4.4. Conditions de location du *Bar Snack de La Siauve* ;

Le Conseil Municipal décide de louer le local commercial dénommé *Snack bar de La Siauve* à Mme Elodie JUILARD durant la saison 2021. Il sera conclu un bail saisonnier courant sur la période allant du 1^{er} mai 2021 jusqu'au 31 octobre 2021.

Le montant du loyer est fixé à 500.00 € H.T.V.A. par mois plus les charges fixées à 200.00 € mensuelles.

Votant : 15

Pour : 15 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

4.5. Autorisation de stationnement d'un Food Truck à *Val* ;

Une demande de renouvellement d'installation d'un Food truck sur le site de *Val* a été déposée pour la saison estivale 2021. Le conseil municipal émet un accord de principe à cette installation provisoire sous réserve que le gérant accepte le paiement d'un loyer. La décision est donc reportée à un prochain conseil.

5. TRAVAUX – URBANISME – BATIMENTS - VOIRIE - TERRAIN

5.1. Adoption programme de travaux de réfection de voirie sur *Anglards* : lancement appel d'offre et choix de la maîtrise d'oeuvre ;

Le conseil municipal valide le lancement de l'appel d'offre pour les travaux de voirie 2021 : réfection des chaussées route *d'Anglards* et *Rue Clairefontaine*.

Concernant ces mêmes travaux, le choix du maître d'œuvre se porte sur le Cabinet Géomètre-expert GEOVAL de *Cournon-d'Auvergne* dont les honoraires s'élèvent à 15 000.00 € H.T.

Votant : 15

Pour : 12 voix

Abstention : 3 voix (LARROUCAU D. - GAY P. - GOUVEIA G.)

Contre : 0 voix

5.2. Travaux d'éclairage public Rue de Sioprat ;

Adoption d'une délibération validant le projet d'éclairage public Rue de *Sioprat*. Le montant de l'opération s'élève à 18 538.96 € H.T. Le fonds de concours de la collectivité est fixé à 50 % du coût soit 9 269.48 €.

Votant : 15

Pour : 15 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

5.3. Travaux d'enfouissement du réseau téléphonique Rue de Sioprat ;

Le projet d'enfouissement du réseau téléphonique *Rue de Sioprat* est adopté : coût de l'opération 12 812.23 € H.T. avec un Fonds de concours communal (50 %) de 7 687.34 €.

Votant : 15

Pour : 15 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

6. MOTION

6.1 Motion école Granges ;

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'Inspection d'Académique des services de de l'Education nationale lui a fait part du projet de fermeture d'une classe à l'école de *Granges*, avec pour justification la baisse d'effectifs sur l'école.

Le conseil municipal adopte une motion contre ce projet de fermeture qui aurait pour conséquence de fragiliser l'établissement dans un avenir proche et sollicite un dialogue avec les services de de l'Education nationale afin de permettre de renouveler les effectifs de l'école.

Votant : 15

Pour : 15 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Compte rendu établi sur 8 feuillets numérotés de 1 à 6

Affiché le **.1.2.FEV.: 2021**

La secrétaire de séance
Mme Brigitte CLAUDEL

le Maire
M. Pascal LORENZO

